

Bulletin d'adhésion / Renouvellement d'adhésion

A remplir obligatoirement pour tous les licenciés :

N° de licence (si renouvellement) :

NOM :

Prénom :

Date de Naissance obligatoire : ____ / ____ / ____

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

☎ : Portable :

E-mail (en **majuscule**)@....**La fourniture de votre adresse e-mail permet l'envoi de la licence EPGV par voie dématérialisée.**

Cotisation saison 2020/2021

La cotisation est annuelle et ne fera l'objet d'aucun remboursement en dehors des situations expressément prévues au règlement intérieur. Elle peut néanmoins faire l'objet d'un échelonnement par la remise de plusieurs chèques.

CHOIX DES COURS ET TARIFS

ACTIVITES	TARIFS	CHOIX
GYM PLURIELLE	95€	
YOGA	125 €	
ZUMBA	125 €	
COURS Fit Gold (cours adapté senior)	55 €	
Si adhésion à Gym Plurielle et à une seconde activité (Yoga ou Zumba), tarif réduit pour la deuxième activité	65 €	
TOTAL		

A noter que l'adhésion à l'association Gym Plus, la licence FFEPGV et l'assurance sont comprises dans les tarifs proposés.

Chèque Espèces Virement

(chèque à l'ordre de Gym Plus)

(RIB de l'association sur demande)

Remise de votre inscription

L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un dossier d'inscription complet :

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Paiement de la cotisation
- Certificat médical ou attestation « questionnaire de santé »

Conditions d'adhésion

Certificat médical

Conformément à l'article L. 231-2 du code du sport, la remise d'un certificat médical datant de moins d'un an est obligatoire lors de la prise de licence puis tous les trois ans au moment de son renouvellement. Entre les périodes triennales, le licencié remet l'attestation « questionnaire de santé ».

Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec Groupama) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.

Par ailleurs, pour un montant de 10 euros le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base, pour la saison sportive 2020/2021. L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

Statuts et Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables . (site internet pour le règlement intérieur, demande auprès d'un membre du bureau pour les statuts).

Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : gymplus57@gmail.com ou un courrier à l'adresse de l'association.

Honorabilité des bénévoles

A compter de la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction.

En cas d'accès à des fonctions de dirigeant ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).

Date et signature de l'adhérent

Pour tout renseignement : www.gym-plus-rombas.fr

☎ : Christiane : 06.19.42.90.49 ou Ghislaine 06.61.63.40.26

E-mail : gymplus57@gmail.com



gym plus Rombas (groupe public)

ou auprès d'un des membres du comité lors des séances



ACTIVITES		HORAIRES		GYMNASE	TARIF
GYM PLURIELLE	Body sculpt	Lundi	20H15-21H15	ROND BOIS (salle du haut)	} 95€
	Step	Mardi	20H15-21H15		
	Aérobic	Jeudi	20H15-21H15		
	Fit Mix	Jeudi	14H15-15H15		
	Wellness®	Vendredi	20H00-21H00	GYM. B (cité scolaire J. Daubié)	
GYM ADAPTEE (+ 65 ans)	Fit-Gold	Jeudi	15H30-16H30	ROND BOIS (salle du haut)	55 €
YOGA		Mardi	18H30-20H00	ROND BOIS (salle du haut)	125 €
ZUMBA®		Mercredi	20H15-21H15	ROND BOIS (salle du haut)	125€
SOPHROLOGIE (en partenariat avec M.-A. ROBERT)	1 ^{er} groupe	Mercredi	18H20-19H45	ROND BOIS Salle Associations	Adhésion (31€) et 39 €/trim.
	2 ^{ème} groupe	Jeudi	17H20-18H45		Adhésion (31 €) et 39 €/trim

NB : pas d'activités pendant les vacances scolaires